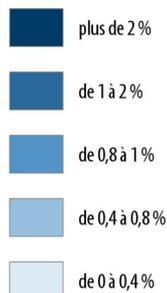


CONSTRUCTIONS ANNUELLES DE LOGEMENTS

Rythme de construction

par rapport à la totalité du parc de logements et en nombre de logements construits annuellement

Constructions neuves annuelles de logements par rapport au parc total



Rythme annuel de constructions de logements (moyenne 2006 à 2015)



Rythme de construction de logements

On peut facilement constater à travers cette carte que les constructions neuves de logements (au regard du parc total, qui correspond à l'ensemble des habitations) se situent le long de la frontière marnaise et le long des axes routiers (A34, A304, RN8043).

Le Pays Rethélois, par sa proximité avec le bassin de vie de Reims, voit son taux annuel de constructions augmenter, dépassant même les 2 % pour certaines communes telles que Saint-Loup-en-Champagne, Bergnicourt, l'Écaille et Le Châtelet-sur-Retourne.

Les villes en périphérie de Charleville-Mézières attirent de nouvelles populations permettant un accroissement de constructions neuves sur les communes d'Ardenne Métropole. À noter que pour Charleville-Mézières, en l'espace de dix années (2006-2015), ce sont plus de 80 logements qui se sont construits annuellement.

Cependant, elle n'est pas la seule ville dans ce cas de figure à avoir vu son rythme annuel de construction s'accroître. On peut faire référence à Sedan, Chooz, Givet, Douzy et Rethel.

Constat pour les communes de petite taille

Si les constructions se font généralement le long des axes routiers majeurs, dans les grandes villes ainsi qu'en frontière avec d'autres départements, on constate que des petites communes (généralement moins de 300 habitants) attirent aussi les familles, désireuses de venir s'y installer.

Enfin, on observe des zones où le taux de construction neuve est moins élevé et plus disparate. On peut évoquer l'Argonne Ardennaise, le sud de la Thiérache ainsi que la partie ouest de l'EPCI Vallées et Plateau d'Ardenne où les constructions neuves ne dépassent pas généralement les 0,4 % par an.